

Les incitations à la conscience énergétique : les possibilités offertes dès aujourd'hui au citoyen en région PACA

Réunion Club EDEN Energie PACA
15 septembre 2005



Aides financières

- Aides nationales
 - Crédit d'impôts
 - TVA 5,5 %
- Aides régionales
 - Chèque « énergies renouvelables »
- Aides locales
 - Aides sur le solaire thermique

Crédit d'impôt

Crédit d'impôt 2005 Résidence principale	Bâtiment neuf	Bâtiment existant (+2 ans)
Chauffage et/ou eau chaude par EnR CESI, SSC, Bois, PAC COP>3 Production d'électricité par EnR PV, Eolien, Hydro, Biomasse	40%	40%
Matériaux d'isolation thermique, double vitrage, chaudière à condensation, appareils de régulation de chauffage.	-	25%
Chaudière à basse température	-	15%

Du 1er janvier 2005 jusqu'au 31 décembre 2009

Crédit d'impôt

- Equipements pour la résidence principale
- Travaux effectués par une entreprise qui fournit les équipements, les installe et les facture.
- Déclaration de revenus → joindre facture détaillée Main d'oeuvre et Matériel
- Si montant du CI > aux impôts à payer un chèque et remis au particulier
- Montant plafonné à 8000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple, majoré de 400 € pour personne à charge, 500 € pour le second enfant et à 600 € par enfant à partir du troisième

T.V.A. 5,5 %

-
- Pour tous les particuliers
 - Pour des logements achevé depuis plus de deux ans
 - Pour résidence principale ou secondaire
 - Valable jusqu'au 31 décembre 2009

Aides régionales

- Chauffe-eau solaire individuel et système solaire combiné
 - 700 € sous forme de chèque « énergies renouvelables »
 - Pour tous les particuliers
 - Installé par un professionnel Qualisol adhérent au dispositif chèque « énergies renouvelables »

Aides régionales

- Solaire photovoltaïque
 - Pour tous les particuliers
 - 7000 € sous forme de « chèques énergies renouvelables »
 - Installation d'une puissance > à 2 kWc
 - Installé par des professionnels conventionnés avec la Région

Aides régionales

- Bois énergie
 - Pour tous les particuliers
 - 100 € pour l'achat de 2 stères de bois bûches
 - Livré par un exploitant certifié PEFC
 - Avoir acquis un appareil individuel de chauffage labellisé Flamme verte au préalable

Aides locales

Pour installation solaire thermique

- Conseils Généraux
 - Alpes-maritimes - prêt à taux 0
 - Var
 - Vaucluse - 350 €
- Communautés d'Agglomération
 - GHB
 - Pays d'Aix

ESPACE → INFO ENERGIE du Pays Grassois

9, rue Gazan
06130 Grasse

Tel : 04 92 60 78 78

Mail : energie.mediterranee@planete-sciences.org

